Rapport d'activité

Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

81e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

New York, États-Unis
8 au 9 septembre 2026

Délégation québécoise

- Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Mme Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

Contexte

Depuis 2023, l'APF poursuit des démarches visant à obtenir le statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Cette initiative a été relancée en 2025 à la suite de l'adoption d'une résolution lors de la Session annuelle de l'APF et découlant d'une mission de mobilisation auprès de plusieurs États membres et représentations permanentes auprès des Nations Unies.

En juin 2026, une nouvelle délégation de l'APF s'est rendue à New York afin de poursuivre ses efforts de sensibilisation et de mobilisation. En juillet 2026, la candidature a été officiellement déposée par l'entremise de la Représentation permanente de Djibouti auprès des Nations Unies, permettant son inscription à l'ordre du jour de la Sixième Commission de l'Assemblée générale. Son examen est prévu dans le cadre des travaux de la Commission en octobre et novembre 2026.

La présidente de l'Assemblée nationale du Québec, qui assume depuis juillet 2026 la présidence de l'APF, a pris part à cette mission afin de promouvoir et de soutenir la candidature de l'organisation au statut d'observateur auprès de l'ONU. La délégation comprenait également la secrétaire générale parlementaire de l'APF, le délégué de la Région Asie-Pacifique de l'APF et la présidente de la Section canadienne de l'APF.

Objectifs et résultats

Confirmer et solliciter les appuis ainsi que les engagements de parrainage auprès des représentations permanentes.

Au cours de son séjour à New York, la délégation de l'APF a rencontré les représentants de neuf missions permanentes, soit celles de l'Angola, de la Belgique, du Brésil, du Burundi, de Djibouti, de l'Italie, de la Suisse, de l'Ukraine ainsi que de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Dans l'ensemble, les échanges ont été positifs et les représentants rencontrés ont manifesté leur ouverture à l'égard de la candidature de l'APF. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles consulteraient leurs autorités nationales afin de confirmer officiellement leur appui à la démarche.

La présidente de l'APF et la secrétaire générale parlementaire de l'APF ont également effectué une présentation devant le Groupe des ambassadeurs francophones auprès des Nations Unies. Les représentants permanents des délégations de Monaco, du Canada, du Burundi, de la Guinée équatoriale, du Cap-Vert, d'Haïti, du Luxembourg, de Maurice, de la Roumanie, du Cambodge, du Maroc et de la Côte d'Ivoire ont participé à cette rencontre. Des représentants permanents adjoints de Chypre, de la France, de la Tunisie, de l'Angola et de l'Argentine étaient également présents, de même que plusieurs conseillers diplomatiques provenant notamment de l'Autriche, de la Lettonie, de la Suisse, de la République démocratique du Congo et de la Bulgarie.

Les discussions ont permis de constater l'intérêt manifesté envers la candidature de l'APF. Plusieurs participants ont exprimé leur soutien ou leur ouverture à examiner favorablement la demande. Ces rencontres ont également contribué à mieux faire connaître le rôle de l'APF et la valeur ajoutée de la diplomatie parlementaire dans le cadre des relations internationales contemporaines

Présenter l'APF aux États membres de la Sixième Commission et mettre en valeur la contribution de la diplomatie parlementaire.

Au cours de la mission, la présidente et les représentants de l'APF ont présenté les principaux arguments justifiant l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ils ont notamment rappelé l'ampleur du réseau parlementaire francophone, qui regroupe près d'une centaine de sections parlementaires sur les cinq continents et représente, par l'intermédiaire de ses membres, plus de 3,5 milliards de personnes.

Les échanges ont également permis de mettre en évidence la contribution particulière que l'APF peut apporter aux travaux du système multilatéral onusien. L'obtention du statut d'observateur renforcerait le rôle de la diplomatie parlementaire comme vecteur de dialogue, de coopération et de recherche de solutions pacifiques, notamment dans les contextes de crise, de conflit ou de transition démocratique. La délégation a également souligné la capacité des parlementaires à établir des synergies entre les engagements pris au niveau international et leur mise en œuvre à l'échelle

nationale, notamment par la ratification des conventions internationales, l'adoption de cadres législatifs appropriés et le suivi des engagements internationaux.

La promotion du multilinguisme au sein des organisations internationales a aussi été identifiée comme un élément central de la démarche. L'APF souhaite contribuer à une meilleure reconnaissance de la diversité linguistique dans les espaces multilatéraux et favoriser une participation plus inclusive des États et des populations francophones aux discussions internationales. Le statut d'observateur permettrait également de mieux relayer auprès des instances onusiennes les préoccupations exprimées par les parlementaires francophones et de rapprocher davantage les travaux des Nations Unies des citoyens.

Les représentants de l'APF ont par ailleurs souligné que cette initiative s'inscrivait dans le prolongement d'une collaboration de longue date avec plusieurs institutions du système des Nations Unies. L'organisation entretient déjà des relations de coopération avec diverses agences et programmes onusiens et participe régulièrement à des activités conjointes, notamment sous la forme de conférences, de missions d'expertise et d'initiatives de sensibilisation parlementaire. Des représentants des Nations Unies prennent également part aux travaux de plusieurs instances de l'APF.

À cet égard, l'APF a rappelé l'existence d'ententes de collaboration conclues avec l'UNESCO depuis 2005, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) depuis 2009, l'ONUSIDA depuis 2010, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) depuis 2021 et le Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT) depuis 2024.

Enfin, la délégation a mis en lumière la complémentarité des travaux de l'APF avec plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies. À titre d'exemple, elle a présenté les activités de la sous-commission de l'APF chargée du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme, les initiatives du Réseau des femmes parlementaires francophones ainsi que les actions d'accompagnement menées auprès de plusieurs parlements en matière de lutte contre les changements climatiques.

Dans cette perspective, l'APF a présenté sa candidature comme une démarche visant à institutionnaliser et à approfondir des liens déjà existants avec le système des Nations Unies, tout en renforçant la contribution de la diplomatie parlementaire à la gouvernance mondiale et à la réalisation des objectifs communs de la communauté internationale

Suivis

Au terme de la mission, la candidature de l'APF au statut d'observateur auprès des Nations Unies demeurait inscrite à l'ordre du jour de la 81e session de l'Assemblée générale. Le dossier doit être examiné par la Sixième Commission, dont les travaux se dérouleront du 5 octobre au 20 novembre 2026.

D'ici là, l'APF poursuivra ses démarches auprès des États membres afin de consolider les appuis déjà obtenus et d'en recueillir de nouveaux. L'organisation entend également multiplier les rencontres avec les représentations permanentes concernées afin de promouvoir sa candidature et de démontrer la contribution unique que les parlements francophones peuvent apporter aux travaux des Nations Unies. L'examen prévu à l'automne 2026 constituera une étape déterminante dans les efforts entrepris depuis plusieurs années pour faire reconnaître officiellement le rôle de la diplomatie parlementaire francophone au sein du système multilatéral.

Dépenses

Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) *	
Transport *	0 $
Repas	200,07 $
Hébergement*	0 $
Divers	70,66 $
Sous-total	**270,73 $**

* Les frais d'hébergement ainsi que les billets d'avion ont été pris en charge par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente	
Transport	1 724,40 $
Repas	414,64 $
Hébergement	1 001,96 $
Divers	70,66 $
Sous-total	**3 211,66 $**

Conseiller en relations interparlementaires et internationales	
Transport	2 370,93 $
Repas	285,54 $
Hébergement	1 001,96 $

Divers	70,66 $
Sous-total	**3 729,09 $**

Sous-totaux globaux	
Transport	4 095 $
Repas	900 $
Hébergement	2 004 $
Divers	212 $
TOTAL	**7 211 $**